

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 15

Artikel: La malice dè Djan âo Fifre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ques de communication. Les voyages et les transports se font tous à dos de poney sur ce territoire grand comme un cinquième de la France. Il en résulte que les paysans de l'intérieur sont très isolés. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'ils vivent en sauvages. Il n'y a pas un Islandais qui ne sache lire et écrire ; les gens du peuple connaissent tous notre vieille littérature. La langue, d'ailleurs, n'a pas changé depuis l'établissement des Northmans ; c'est le pur dialecte des rois de la mer qui est encore aujourd'hui parlé à Reykjavik et dans toute l'Islande. La population est aujourd'hui de 70,000 habitants. Et ils l'aiment ce pays incomparablement pittoresque, avec ses fjords, ses montagnes, ses rocs volcaniques et ses glaciers ; beaucoup d'entr'eux reviennent du continent pris de nostalgie.

La malice de Djan à Fivre.

Djan à Fivre qu'étai z'u parti po Paris, lài étai restà on part d'ans, et tandi cé teimps sè pu mettrè dè coté onna bouna eimpartià dè sè gadzo. Assebin, quand revegne cévè, l'avai on galé petit magot. Ein s'ein revegneint à la tota, rapportà on moué dè bibis et d'affèrès que dévessont pàyi lo piadzo à la frontièrè, et coumeint lo gaillà renasquavè dè déborsà po cein, ye sè peinsà dè tot cein fourrà dein onna tièce iò l'avai fé mettrè onna saraille et iò l'avai coudi fèrè dâi pertes decé, delé, avoué on pécet, et l'avai marquà dessus avoué dè la griye rodze : « Serpent boa. » C'étai, soi-disant, po lo musé dè Lozena.

Quand l'arrevè à la frontièrè, lè gabelou sè peinsont, quand vayont cein, que n'étai què dè la frimma, et diont à gaillà d'âovri la tièce.

Djan à Fivre, soo tot lo drâi la cliià dè sa catsetta et la lão teind, ein faseint : « Aovri tot balameint et fédè atteinchon ! cliià pourra serpeint a étà tant sécossa et sebonmâie tandi lo voiadzo, que le porrà bin ètrè grindze et que ne lài mè fio pas, quand bin n'est pas tant metcheinta ; mà y'âmo mi ne pas restà quie. Teni ! et pi reclioudè bin adrâi. »

Adon ye soo que dévant po fèrè état d'atteindrè que l'aussont recliou ; mà lè gabelou sè sont peinsà : « Tot parâi se l'étai 'na bite, et se l'allavè chàotâ frou perquie, ne lài farâi pas bio. Baque ! on s'ein fot ; la faut pas âovri. » Et l'on recriâ lo Djan, et lài ont de ein lài rebailleint la cliià : « Reimportâ voutra tièce, on s'ein rapportè ! »

Et l'est dinsè que lo gaillà a passâ sein pàyi.

Berbou et lo mâidzo.

Berbou est on coo gaillà suti. Vo z'allâ vairè coumeint l'a trovâ moian dè sè fèrè pàyi onna detta, que n'autro lài arâi rein pu.

L'avai veindu à crédit on sa dè truffès impèratoo à lo mâidzo ; et coumeint lo mâidzo, que terivè lo diablio pè la quia et qu'avai prâo mau à niâ lè dou bets, ne payèvè pas, Berbou lài va recliama lo payèmeint dè sè truffès.

— Su bin fatsi, repond lo mâidzo, mà n'é min d'ardzeint.

— Adon, rebailli mè mè truffès !

— Pas moian ! le sont medjès.

— Adon bailli mè oquiè d'autro contrè !

— Mà, mon pourro Berbou, ne pu rein vo bailli.

— Eh bin, non de non ! posâ mè dâi sangsuès !

Et l'est dinsè que s'est fé pàyi son sa dè truffès.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

IX

Charles avait donc vu que son père était incorrigible, que le domaine allait être perdu et que la misère était imminente ; et placé dans des circonstances aussi défavorables, il n'avait osé faire aucune démarche en vue d'obtenir la main de Judith ; enfin, aigri et découragé, craignant un refus et trop fier pour s'y exposer, il s'était enrôlé pour le service de France. Il n'avait pas été trois mois à Paris qu'il s'en était repenti, mais il était engagé, et ne pouvant reculer, il s'était mis à son service avec toute l'ardeur d'un homme qui ne veut pas être seul avec lui-même. Peu à peu la tristesse s'était envolée et il s'était acclimaté, oubliant même le pays de Vaud si beau, où il aurait pu se faire une existence, et peut-être plus heureuse. La lettre de son ami lui fit faire pourtant un retour sur lui-même. Ce ne fut d'abord qu'un regret assez vague, mais bientôt tous ses souvenirs, toutes ses affections se ranimèrent, et il ne songea plus qu'à se faire libérer le plus tôt possible. Il ne cessa pas toutefois de donner au service toute l'aptitude dont il était capable. Tout d'abord et sans autre information, il écrivit à Judith, pour lui dire ce qu'il venait d'apprendre et lui donner à entendre qu'après un certain temps de service, il pouvait demander son congé et rentrer au pays. Pour être sûr que la lettre parvint sans être ouverte par une tierce personne, il l'adressa à sa mère, lui recommandant surtout qu'elle fût remise de la main à la main ; mais il n'avait pas tout prévu : la messager la remit à Samelet qu'il rencontra sur la route de Lausanne, et celui-ci, curieux de ce qu'on pouvait écrire à sa femme, se hâta de rompre le cachet. Comme il lisait quelque peu, il parvint à déchiffrer ce qui suit :

Paris, caserne de Babylone, ce 12 novembre 1816.

Chère mère,

Je te prie bien de faire tenir la présente à Judith à Pierre à Claude. Charlot Blanc m'a fait savoir que le mariage avec le cousin n'aura pas lieu, et je me remets sur les rangs. Je t'envoie 20 francs que j'ai gagnés en faisant des écritures pour le fourrier. Adieu ! Je suis passé sergent l'autre semaine, et comme je sais faire les comptes de semaine, je pourrai d'ors en avant gagner de l'extra, et je

n'oublierai pas la maison. Que fait le père ? Je le salue bien. Adieu ! il me faut aller à la parade.

Salut de cœur !

CHARLES.

Le Gris que Samelet venait d'acheter d'un autre charretier s'était instinctivement arrêté devant l'auberge du Chalet-à-Gobet, et instinctivement aussi notre homme s'arrêta et lorgna la porte ; résister n'était plus possible, il fallait entrer, et il entra. Il trouva là deux bons enfants, trop bons comme lui, et l'on fit écot. Le vin rend sentimental et fait causer, et Samelet avait le vin sensible plus qu'aucun autre ; il causa donc et longuement, il brailla même, le tout admirablement semé de jurons et d'imprécations. On sut ainsi que son fils allait passer fourrier, qu'il gagnait de l'argent en masse, et que cette fois Pierre à Claude ne pourrait plus refuser ; qu'au reste lui, Samelet, allait acheter un joli domaine pour son fils ; que s'il avait des dettes il était bon pour les payer, et qu'il aimerait mieux se voir coupé en quatre que de mourir sans laisser du bien à ses enfants. Les compagnons dirent amen à toutes ces belles paroles, et lui supposèrent vraiment des ressources inconnues. Dès le lendemain, ces nouvelles passèrent par la langue des commères ; toutes ces vanteries furent brassées, ressassées et grossies le plus capricieusement du monde : Charles était devenu officier, caporal ou bien général, on ne savait pas encore ; il était riche, et Judith, qui avait pour lui un œil au moins, allait sûrement accepter un si beau parti.

Quant à Samelet, il était tout heureux de cette sorte de renommée qui publiait les espérances de son fils, mais de jour en jour il s'abrutissait davantage, vendant jusqu'à ses outils de campagne pour en dépenser l'argent au cabaret.

Tout le monde avait repris quelque gaité au fond de Mauverney, depuis que les choses s'étaient si bien arrangées : Judith redisait de temps à autre sa jolie ronde des trois feuilles d'orge, l'oncle avait recommencé à taquiner sa Judiette et à raconter la campagne des petits Cantons, et Jeanne-Marie s'était un peu rassurée sur l'hiver, Pierre à Claude seul voyait l'horizon nuageux et sombre, mais il n'en disait rien, il n'en faisait rien paraître et il s'appliquait davantage à mettre de l'ordre dans ses affaires, comptant, supputant, cherchant enfin à se tirer d'embaras. La démarche de Judith l'avait vivement impressionné ; il avait été pris par le point d'honneur, il était honteux de ce qu'il appelait à part soi une déconvenue, et son amour-propre, autant que son affection pour sa fille, l'excitait et lui faisait secouer son apathie ordinaire.

Le cousin arriva comme il l'avait promis. On était aux premiers jours de novembre. Heureusement, Samelet n'avait pas encore reçu la lettre de son fils et tout se passa comme à l'ordinaire, on fut en famille et bons amis. Jeanne-Marie fit au cousin un accueil encore plus aimable qu'à l'ordinaire ; Judith, de son côté, était trop bonne et trop simple pour cacher sa joie, elle en fit part à tout le monde. Il y eut toute la soirée un feu superbe ; l'oncle, assis sur les fagots au coin de la cheminée, se trouva chargé de l'entretenir et il s'en acquitta noblement. — Vive le feu ! disait-il, il y aura du bois après nous. Voilà-t-il pas un feu de bivac, hein ? Ma foi, Judiette, si tu es économe du bois comme je le suis,